

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS
ÉCOLE LE RUISSELET**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
tenue le mercredi 2 novembre 2022 à 19h00.
Salon du personnel

PRÉSENTS :

M ^{me}	Nathalie Boursier (substitut)	parent d'élèves
M ^{me}	Manon Chamberland	directrice
M ^{me}	Chantal Gagnon	enseignante
M ^{me}	Olivia Jones-Letto	éducatrice en sdg
M ^{me}	Nicole Lambert	enseignante
M.	Nicolas Lapointe	parent d'élèves
M ^{me}	Marie-Claude Tardif	parent d'élèves
M ^{me}	Naila Khalil	parent d'élèves
Mme	Arianne Robert	Parent d'élèves

ABSENTS :

M ^{me}	Vivianne Blanchette-Dimbeko	parent d'élèves
M.	Thomas Dufour	éducateur en sdg.

SECRÉTAIRE : M^{me} Catherine Lebel

M. Lapointe et Mme Chamberland animent la réunion.

1. Constatation du quorum

Le quorum est constaté à 19h06.

2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Lapointe et Mme Manon souhaitent la bienvenue aux membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposition d'ordre du jour

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

3. Adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 octobre 2022
5. Interventions du public
6. Formations obligatoires destinées aux membres du conseil d'établissement

Capsules à visionner au préalable :

[Capsule 5 - Fonctionnement d'un conseil d'établissement](#)

7. Projet cour d'école
8. Prévision de clientèle
9. Prévision budgétaire du service de garde
10. Photo scolaire 2023-2024
11. Approbation d'une activité complémentaire
12. Informations générales
 - A. Du président ou de la présidente
 - B. Du directeur
 - C. Du trésorier ou de la trésorière
 - D. Du personnel
 - E. Du représentant au comité de parents
 - F. Du commissaire
13. Autres sujets

13.1 : Collations permises

14. Levée de l'assemblée

C.E. 02-11-22-01

Il est proposé par Mme Nicole Lambert d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion du 2 novembre 2022.

4. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 octobre 2022

Point 6. A. Règles de régies internes

- Mme Manon Chamberland joindra en annexe aux règles de régies internes, un formulaire à compléter pour le remboursement des frais de gardiennage encourus lors des séances du CE.

Point 15.2.

- Pour le questionnaire émis par rapport au poids du sac à dos des élèves, l'information a été mentionnée lors du dernier CPEE et à l'assemblée générale des enseignants. Les recommandations de l'Ordre des chiropraticiens seront prises en considération par les enseignants. Ceux-ci mentionnent à la direction que les élèves plus vieux mettent parfois plus de matériel que demandé dans leur sac afin d'être certains de ne pas oublier d'éléments.

C.E. 02-11-22-02

Il est proposé par Mme Naila Khalil d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 5 octobre 2022 avec les modifications suivantes :

- L'orthographe du mot: vice-présidente sera rectifié (point 7.b.)
- L'ordre alphabétique du point 14 sera corrigé pour commencer par le point A.
- Au point 15.2 : Le mot: « nommée » sera modifié par « partagée ».
- Point 15.4 : Le mot : « à » sera ajouté à la phrase suivante : « Le comité fait actuellement des choix par rapport [à] ce qui sera proposé. »
- Point 15.5 : Le mot « nommer » sera modifié par « appeler » dans la phrase suivante: « Les parents nomment que le processus pour nommer les groupes était assez long. »

5. Interventions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

6. Formations obligatoires destinées aux membres du conseil d'établissement

Capsules à visionner au préalable :

Capsule 5 - Fonctionnement d'un conseil d'établissement

La capsule a été visionnée par l'ensemble des membres.

7. Projet cour d'école

Lors de la dernière journée pédagogique, une rencontre de consultation a eu lieu avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, la direction de l'école, la direction des ressources matérielles du centre de services scolaire et l'organisme *Ma cour: un monde de plaisir!* afin de présenter le projet d'aménagement de la cour d'école. Un plan a été présenté à la ville. Ce plan est aussi distribué aux membres du conseil d'établissement. Des idées supplémentaires et des ajustements pourraient être proposés par l'équipe de la ville. Actuellement, Mme Chamberland n'a pas de retour de l'équipe de la ville.

Voici quelques points abordés pendant la rencontre:

- Une première subvention permettra d'ajouter le terrain synthétique. Tout est organisé pour que l'emplacement demeure à l'endroit où les jeunes jouent actuellement aux jeux de ballons.
- Des arbres ainsi que des passages piétonniers sont prévus autour de l'école ainsi que des bacs à fleurs, des roches et des bancs. Mme Chamberland a prévu une rencontre avec l'Association forestière des deux rives, afin de bien sélectionner l'essence des arbres qui seront utilisés pour la revitalisation de la cour.
- Mme Chamberland rappelle le désir d'être un milieu écoresponsable.
- La deuxième subvention obtenue permettra de subventionner le parcours moteur.
- Une zone de socialisation est aussi envisagée afin de répondre à la demande des élèves de l'école. Toutes sortes de structures seraient disponibles afin de se rassembler et discuter.
- Une firme d'architectes est actuellement mandatée pour proposer des plans formels.
- Depuis cette année, les élèves n'ont plus de zones restrictives pour jouer. Les jeunes ont accès à toute la cour. Un projet pilote de butte permettant aux élèves de glisser pourrait être expérimenté cet hiver.

Le conseil d'établissement sera tenu au courant des avancements du projet.

8. Prévision de clientèle

Mme Chamberland dépose les prévisions de la clientèle des quatre prochaines années. Le document est placé en annexe.

C.E. 02-11-22-03

9. Prévision budgétaire du service de garde

La prévision budgétaire sommaire du service de garde de l'établissement est présentée aux membres. Le document est placé en annexe.

C.E. 02-11-22-04

10. Photo scolaire 2023-2024

La veille de la journée de la photo, Mme Chamberland a été informée qu'un photographe s'était cassé une jambe et qu'une autre photographe avait la COVID. La photo scolaire a donc dû être reportée pour les élèves du 2^e et 3^e cycle. Une belle collaboration avec la compagnie *Photo repensée* a permis d'offrir une reprise

rapidement. Le conseil d'établissement souhaite réitérer le contrat pour les photos scolaires de l'an prochain avec la compagnie *Photos repensées*.

C.E. 02-10-22-05

Il est proposé par Mme Nathalie Boursier d'adopter le choix du studio de photographies pour les photos scolaires de l'an prochain. Adopté à l'unanimité

11. Approbation d'une activité complémentaire

La base de plein air de Sainte-Foy propose à l'école de faire vivre des activités gratuitement. L'école doit uniquement payer les couts de transport. Les élèves de 5^e année iraient passer une demi-journée à la base de plein air de Sainte-Foy afin de vivre une activité de ski de fond. Avec la mesure 15021-volet 4, Mme Chamberland pourra payer le transport.

C.E. 02-10-2022-06

Il est proposé par Mme Naila Khalil d'adopter la sortie scolaire des élèves de 5^e année à la base de plein air de Sainte-Foy. Adopté à l'unanimité.

12. Informations générales

A. Du président

- Aucune information

B. Du directeur

- Une soirée cinéma est prévue le vendredi 25 novembre prochain. Deux représentations sont prévues. Les parents sont admis uniquement pour la représentation de 18h00 (1^{re} - 2^e année). Une commandite de *Lay's* permettra de remettre un sac de croustilles à chaque participant. Mme Nicole Lambert rappelle qu'il serait apprécié par les jeunes de pouvoir porter leur pyjama lors de cet événement. L'information sera transmise aux parents dans le prochain Infoparent et une affiche publicitaire leur sera aussi envoyée par courriel.
- Le 17 novembre, il y a eu 88 élèves au service de garde. Le 18 novembre, 63 élèves l'ont fréquenté. Il est remarqué que l'achalandage au service de garde est plus marqué lorsque les journées pédagogiques sont le lundi.

C. Du trésorier ou de la trésorière

- Aucune information

D. Du personnel

- Une belle journée d'activités a eu lieu à l'école lors de la journée de l'Halloween. L'activité de défilé de costumes dans les rues fut particulièrement appréciée et plusieurs parents ont pris de leur temps pour venir regarder les élèves circuler.
- Le salon de lecture est officiellement ouvert à la bibliothèque (ancien local d'informatique). Les jeunes s'y rendent pendant les heures de classe et au service de garde.

E. Du représentant au comité de parents

- Aucune information

F. Du commissaire

- Aucune information

13. Autres sujets

13.1 Collations permises

Mme Chamberland a discuté des collations qui sont permises avec le CPEE ainsi qu'en assemblée générale.

Dans le document : *Info aux parents* remis en septembre, il est stipulé que les collations permises sont: fruits frais, légumes et fromage, tel qu'il est recommandé par l'Ordre des hygiénistes dentaires. Unanimement les enseignants souhaitent reconduire cet avis.

C.E. 02-11-22-07

Marie-Claude Tardif propose de donner un avis favorable en entérinant la liste des collations permises. L'avis est favorable par la majorité.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Naila Khalil à 20h45 de lever l'assemblée.

Mme Manon Chamberland annonce que la prochaine rencontre aura lieu en janvier 2023. La rencontre prévue en décembre est annulée.

Manon Chamberland
Directrice

Nicolas Lapointe
Président